EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MARS 2024

Date de la convocation : 19/03/2024

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE: 14

EFFECTIF VOTANT: 12

L'an deux mille vingt quatre, le 25 Mars 2024 à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, Salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

<u>Etaient présents</u>: Christophe BOUTHORS; Raphaël CANTA; Daniel FORRIERES; David HEGO; Antoine HERMAN; Roseline HODIN; Mickaël LANCEL; José-Manuel LERICHE; Céline MARELLI; Sabrina MERY; Véronique MEYER; Francine SEDENT

Etaient absents: Damien BARDOUX; Vincent WIART

Ont donné pouvoir :

Quorum: oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2024

Numéro de la délibération : 2024-08

M. le maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Investissement:

Dépenses : .252 562.50€ ;

Recettes: 252 562.50€

Fonctionnement:

Dépenses : 522 329.06€ :

Recettes: 522 329.06€

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de M. le maire et délibéré :

- APPROUVE le budget primitif de la commune de Cattenières pour l'année 2024.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, est annexée à la présente une note de présentation brève et synthétique.

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention :0

Certifié conforme, Fait et délibéré en séance du jour, mois et an

ci-dessus mentionné,

Le Maire.

Le secrétaire de séance.

SOUS PREFECTURE DE CAMBR ARRIVEE LE

08 AVR. 2024

N

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le8...AVR. 2024